



Programme

Sensibilisation aux risques routiers : automobile

Durée : 30 minutes par participant

Lieu : Sur site **Effectif :** jusqu'à 15 participants par jour

Formateur expérimenté en prévention*

L'information et la formation des salariés font partie intégrante de la démarche de prévention du risque. Elles relèvent de la responsabilité de l'employeur. Les déplacements professionnels représentent près de 30% des accidents mortels au travail.

Public visé

Tout public.

Pré requis

Pas de pré requis spécifique, formation accessible à tous salariés ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la sensibilisation, les participants seront capables de :

- Identifier les principaux comportements à risque au volant et d'adopter des stratégies pour les éviter lors de simulations de conduite et d'évaluations en conditions réelles
- Réagir efficacement en adoptant des réflexes de conduite sécurisée face à des situations critiques telle que la circulation urbaine dense.

Contenu

- **Préparation au départ** (contrôle du véhicule et de ses équipements)
- **S'insérer sur un rond-point ou dans un giratoire** (les règles)
- **Circuler en zone urbaine** (les règles en circulation ou à l'arrêt)
- **Circuler sur autoroute** (voie d'insertion, dépassement)
- **Gestion de la fatigue au volant**
- **Lutter contre les distracteurs au volant** (téléphone, GPS, Kit main libre)

Méthode pédagogique

- Apprentissage mixte : combinaison d'apports théoriques et de pratiques en VR.
- Simulation en réalité virtuelle : scénarios de conduite, permettant aux participants de s'entraîner dans un environnement sécurisé mais réaliste.
- Interactivité et engagement pratique : encouragement de la participation active des apprenants par des exercices pratiques et des simulations interactives pour renforcer l'apprentissage.

Délais et Modalités d'accès

- Contact direct de NEOFORSE et informations à communiquer : Lieu, effectif et activité.
- Délai d'accès : jusqu'à 1 semaine avant le démarrage

Résultats attendus et validation

Attestation de formation : Attestation de formation délivrée par NEOFORSE aux stagiaires ayant participé à la formation

Certificat de réussite : généré par le logiciel spécialisé en sécurité routière.

Assiduité attestée par émargement papier ou numérique.



Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en cours de sensibilisation.

Information Handicap

Nous vous demandons de préciser votre situation de handicap à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

Tarif

Nous consulter

Référence réglementaire

Articles L4121-2 du code du travail

Informations

Antilles-Guyane : 06 90 96 56 39 / contact@neoforse.fr

*: formateur expérimenté (3 ans) : expérience opérationnelle ou de formation en prévention des risques professionnels ; voir CV et/ou Diplômes et certificats